

**VILLAGE DE NIGADOO**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Date :** le mardi 6 juillet 2021  
**Heure :** 18 h 45  
**Endroit :** Salle du conseil

---

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire, M. Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 45.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Marco Scichilone – Maire Adjoint
- Marie Chantal Arseneault – Conseillère
- Olivier Dilhac – Conseiller
- Raphaël Roy – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent : Néant

*\*Une liste complète des noms et numéros de téléphone de tous les personnes présentes est disponible.*

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 83-21**

**Proposée par : Raphaël Roy**  
**Appuyée de : Marco Scichilone**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements qui suivent :

- AJOUTER :
  - 6. g) T-Shirts
- OMETTRE :
  - 6. b) Résolution – Liste de projets généraux – Planification

**Pour : 5**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts

Conseiller Raphaël Roy déclare un conflit d'intérêt au point 6. c) Résolution – Énergie solaire.  
Le formulaire 3 est rempli et soumis à la direction générale.

#### 5. Travaux publics

##### a) Résolution – Resurfaçage

<b>Résolution : 84-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que les membres du conseil votent en faveur de resurfacier une section de la rue Principale (devant la résidence au 364, rue Principale) afin de corriger le problème de drainage au montant de 3 255 \$ plus taxe.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

Le conseil est de l'avis que la rue des Peupliers et la rue des Bouleaux sont priorités pour 2022. Par contre, dans le cas que la Taxe à L'Essence serait doublée en 2021, les travaux pourraient être considérés, et complétés, en 2021.

##### b) Résolution – Procédure pour les travaux publics

<b>Résolution : 85-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Marie Chantal Arseneault</b>
Que les membres du conseil votent en faveur d'envoyer leurs suggestions et commentaires à la direction générale par courriel;	
Que la procédure soit mise à jour et renvoyée aux membres du conseil à la suite des changements;	
Que les membres du conseil favorisent donner leur approbation à la procédure à la direction par courriel;	
Et que les membres du conseil acceptent que la direction utilise la procédure comme outil principal concernant les travaux publics.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

#### 6. Affaires nouvelles

##### a) Résolution – Parc du Vieux Moulin

<b>Résolution : 86-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Marco Scichilone</b>
Que les membres du conseil votent en faveur d'avancer avec les recherches et planification entourant le développement potentiel au Parc du Vieux Moulin. Et ce, incluant toute l'infrastructure.	
Que ces informations soient remises aux membres du conseil lors de la prochaine réunion ordinaire.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

b) Résolution – Liste de projets généraux – Planification – **OMETTRE**

c) Résolution – Énergie solaire (Projet de TruSun)

<b>Résolution : 87-21</b>	<b>Proposée par : Olivier Dilhac</b> <b>Appuyée de : Marie Chantal Arseneault</b>
Que les membres du conseil votent en faveur d'avancer avec le projet numéro 1 comme présenté à 80 / 20 pour un montant de 8 000 \$.	
<b>Pour : 4</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

d) Résolution – Annulation des réunions ordinaires pour les mois de juillet et août 2021.

<b>Résolution : 88-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que les membres du conseil votent en faveur d'annuler les réunions ordinaires pour les mois de juillet et août 2021.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

e) Résolution – Réunions de travail

<b>Résolution : 89-21</b>	<b>Proposée par : Marco Scichilone</b> <b>Appuyée de : Raphaël Roy</b>
Considérant qu'il y a une préoccupation entourant la disponibilité des employés partagés administratifs ;  Que les membres du conseil votent en faveur de réserver chaque premier mardi du mois afin de tenir, au besoin, une réunion de travail et/ou une réunion extraordinaire.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

f) Résolution – Auto-collants du drapeau du village

<b>Résolution : 90-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que les membres du conseil votent en faveur de l'achat de 500 auto-collants à la somme de 350 \$ plus taxe. (.70 chaque).	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

g) Résolution – T-Shirts

<b>Résolution : 91-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Marco Scichilone</b>
Que les membres du conseil votent en faveur de l'achat de T-Shirts à une dépense maximum de 1 000 \$	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**7. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 19 h 49.

---

**Charles Doucet, maire**

---

**Donna Landry-Haché, d.g. et greffière**